

LA COQUILLE

LE PETIT JOURNAL



Mars 2026

Narcisses du poète en bordure de la Valouze

Au sommaire :

- 🌸 Informations municipales
- 🌸 L'agenda du mois
- 🌸 Informations associatives
- 🌸 Informations d'urgence

La Coquille





Informations municipales



Actualités et rétrospectives

Vœux de la municipalité

Le 31 janvier dernier, les traditionnelles vœux de la municipalité se sont déroulés à l'Espace Culturel Claude Boyer. A l'occasion de cette cérémonie empreinte d'une vive émotion partagée, Madame le Maire a annoncé son départ des affaires municipales après trois mandats dont deux en tant que maire. Par ailleurs, le départ à la retraite de notre agent technique Emmanuel Guillemette a aussi été mentionné. Le Président de la Communauté de Communes Périgord-Limousin, M. Michel Augeix, la Conseillère Départementale, Mme Isabelle Hyvoz et Mme la Conseillère régionale, Mme Colette Langlade étaient aussi présents.

Une centaine de personnes a assisté à cette cérémonie, suivie par un cocktail offert par la municipalité. ■



Règlementation et prévention

Rappel sur la réglementation liée au bruit

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cet arrêté est toujours en vigueur et son non-respect est passible d'une amende.

Nous vous rappelons également la réglementation prévue par l'article 22 de l'arrêté : "Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine, dans un lieu public ou privé. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu

d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence." ■

Arrêté préfectoral
N°24-2016-06-02-005





Informations municipales

Rappel de quelques règles en matière d'urbanisme

L'application des règles d'urbanisme s'impose quelle qu'en soit la nature du bâtiment (maison, hangar, grange, mobil home, caravane, tunnel agricole, piscine, abri de jardin, ...).

- Si la construction fait moins de 5m2 > aucune déclaration
- Si la construction fait de 5m2 à 20m2 > déclaration préalable
- Si la construction fait plus de 20m2 > permis de construire

Normalement, toute construction doit être implantée sur un terrain classé constructible, avant la mise en place du PLUI, des dérogations sous certaines conditions peuvent être accordées. Ces règles sont également applicables pour les professionnels de l'agriculture mais ils peuvent avoir des dérogations supplémentaires s'il est démontré que la construction est nécessaire à l'exploitation. Pour cela il faudra justifier de la nécessité agricole en remplissant le document nécessaire.

Puis-je construire une clôture en bordure d'une voirie ?

En principe non, toute construction d'une clôture ou d'un muret en bordure de voirie doit faire l'objet d'une demande d'alignement individuelle en mairie (ou à la communauté de communes s'il s'agit d'une voirie intercommunale) qui pourra, en fonction des conditions d'implantation, empiéter sur le domaine privé (question de sécurité ou d'entretien de la voirie dont la largeur pourrait limiter le passage de véhicules).

L'alignement est la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé, soit par un plan d'alignement,

soit par un arrêté d'alignement individuel (Code de la voirie routière, art. L 112-1).

Dans ce cadre, et à la demande d'un riverain, la collectivité publique peut être amenée à délimiter par elle-même son domaine public, par « arrêté d'alignement individuel », appelé aussi « arrêté de délimitation du domaine public ». ■

Brûlage des végétaux

A partir du 1er mars 2026 et jusqu'au 30 septembre 2026, il est interdit de pratiquer le brûlage à l'air libre des déchets verts.

Toute infraction à l'arrêté sera poursuivie conformément aux dispositions en vigueur. Merci de bien vouloir respecter la réglementation. ■

Arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001

MARS BLEU *Je me Ligue 24*

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

PENSEZ À VOUS FAIRE DÉPISTER

ars
Nouvelle-Aquitaine
l'Assurance Maladie
Dordogne
DÉPISTAGE DES CANCERS
Dordogne PÉRIGORD

Informations municipales



Commerces et services

Atelier découverte gratuit le 19 mars à la Maison des Associations

Prévenir et prendre en charge les tensions relationnelles dans un groupe

Je me suis installé à La Coquille avec ma famille il y a quelques mois. Dorénavant, je développe donc mon activité en Périgord-Limousin sur la base de plus de 20 ans d'expérience dans les Hauts-de-France notamment.

Je propose des formations et des accompagnements dans le domaine des relations humaines : pour favoriser la coopération, l'intelligence collective, la fluidité des relations, la créativité et l'autonomie, au service de l'efficacité des groupes et de l'épanouissement de chacun.

J'accompagne aussi individuellement des personnes à trouver leur voie, à développer leur projet de vie, à mieux jouer leur rôle de manager, à développer leur leadership.

Au quotidien, les équipes professionnelles, les équipes de bénévoles des associations font face à des tensions dans les relations. Ces tensions, parfois des conflits ouverts, provoquent des dégâts humains et empêchent de réaliser le travail et les projets sereinement.

Pourtant, les tensions relationnelles ne sont pas une fatalité. Divers outils et pratiques permettent de prévenir les tensions et les conflits, de les apaiser, et de redonner un souffle porteur aux relations et à la coopération.

Je propose de vous faire découvrir quelques pistes lors d'un atelier ludique gratuit qui aura lieu mardi 19 mars à 20h à la Maison des associations (73 avenue de Limoges à la Coquille). Ensemble, nous explorerons des situations de tension fictives... qui pourraient vous rappeler des expériences vécues ! Et nous discuterons de moyens d'y remédier. ■

Christophe Barron
c.barron@etre-et-agir.fr
www.etre-et-agir.fr



Maison médicale

Nous avons le plaisir d'accueillir prochainement sur le territoire une nouvelle médecin généraliste, le Docteur Julie Duchoze, qui exercera dans la maison médicale à La Coquille, à compter d'avril prochain. ■



Horaires de la déchèterie

Du 1er septembre au 30 juin :
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et 14h à 17h45

Du 1er juillet au 31 août :
du mardi au samedi
de 7h30 à 13h

Fermée le lundi, dimanche et les jours fériés.

Pour le passage à la déchèterie vous devez vous munir de votre carte d'accès. ■

Tél. : 05 53 52 43 76

Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars aura lieu le passage à l'heure d'été et nous avancerons d'une heure : à 2h, il sera 3h. ■



L'agenda du mois



Les événements municipaux et associatifs à venir

Mars

Jour

7

samedi 7 mars : Découverte de la pratique du Zen, Dojo Zen La Coquille

Organisée par l'association Dojo Zen La Coquille au Monastère Zen Kanshoji de 9h30 à 12h30, cette matinée de découverte de la pratique du zen comportera un thé d'accueil, une présentation du zen, une initiation à la méditation Zen et une séance de questions/réponses.

Tarif : 10 euros

Inscriptions au 06 80 11 82 72

Découverte de la Pratique du Zen
au Monastère Zen Kanshoji

Samedi 7 Mars
9h30 à 12h30

Thé d'accueil
Présentation du Zen
Initiation à la méditation Zen
Questions-Réponses

Tarif 10€

Organisé par le Dojo Zen La Coquille

Inscriptions au +33(0)6 80 11 82 72 ou dojozenlacoquille@gmail.com
208 Chemin du Monastère, 24450 La Coquille

7

samedi 7 mars : Grand Loto du Comité des Fêtes

Ce loto, animé par Jean-Marie et organisé par le Comité des Fêtes, démarrera à 20h45 (ouverture des portes à 19h), à l'Espace Culturel Claude Boyer.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche. Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

LA COQUILLE
Samedi 7 mars 2026

GRAND LOTO
du
Comité des fêtes

Espace Culturel Claude BOYER
à 20h45 (ouverture des portes à 19h)

15 Parties
Partie Spéciale
BOURRICHE

Animé par Jean-Marie
Réservation 0680620929

CARTE CADEAU de 250 €
AIR FRYER NINJA
CARTES CADEAU : 3 X 60 € - 4 X 40 €
LOT DE 2 COLIS SPECIAL BOEUF (VAL. 100 €)
4 JAMBONS DE PAYS
1 LOT DE 6 MAGRETS
3 CABAS GARNIS
2 BONS CARBURANT DE 60 €
COFFRET OUTILLAGE
ROBOT PATISSIER
PLANCHIA ELECTRIQUE + COLIS GRILLADES
SET MULTI USAGES MENASTYL
PLAQUE INDUCTION
MULTI SOUP MOULINEX
Filets garnis - Volailles - Magrets...

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique

8

dimanche 8 mars : Randonnée Mars Bleu

Comme les années passées, la Municipalité se mobilise en participant à l'opération "Mars Bleu" (lutte contre le cancer du colon). A cette occasion, le bâtiment de la mairie sera illuminé en bleu du 1er mars au 31 mars et une randonnée pédestre sera organisée le dimanche 9 mars au profit de la lutte contre le cancer colorectal.

La participation, de 5 € par personne (- 12 ans gratuit), sera intégralement reversée. Départ devant la Mairie à 9h.

Inscription auprès de la Mairie.

LA COQUILLE

Dimanche 8 mars 2026
Départ 9h00 devant la mairie

**Randonnée
Pédestre
Mars bleu**

Organisée au profit
de la lutte contre le cancer
Participation de 5€ (gratuit pour les - 12 ans)

Inscription à la mairie

Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique

L'agenda du mois

Mars

15 dimanche 15 mars : Premier tour des élections municipales

Le bureau de vote, à la mairie, sera ouvert de 8h à 18h.



14 samedi 14 mars : Loto du Tennis Club de La Coquille

Ce loto, animé par Sandra et organisé par le Tennis Club de La Coquille, démarrera à 20h45 (ouverture des portes à 19h30), à l'Espace Culturel Claude Boyer.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche. Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 19 05 57 37

LA COQUILLE	
SAMEDI 14 MARS 2026	
organisé par le club de TENNIS ESPACE CULTUREL - 20H45 Ouverture de la salle 19H30	
LOTO	PC PORTABLE 15,6" CADDIE XXL
15 PARTIES	BON D'ACHAT 150€
<small>Le Carton: 2€ - Plaque de 6: 10€ Plaque de 8: 12€ - Plaque de 10: 14€ Plaque de 12: 16€ Spéciale: 1€</small>	5 JAMBONS DE PAYS
Animé par SANDRA	5 CADDIES ALIMENTAIRES
Réservations : 06 19 05 57 37	BLENDER A SOUPE
PARTIE SPECIALE	SET 7 PIECES TEFAL
3 LOTS	BARBECUE CHARBON
BOURRICHE	LOTS DE 5 POULETS
<small>3€ les 5 tickets- 6€ les 10 tickets- 8€ les 20 tickets</small>	MAGRETS DE CANARD
	DEMIES LONGES
	SERVICE RACLETTE
	SEAU VILEDIA
	CHARIOTS GARNIS
	RECUPERATEUR A EAU
	SERVICE VAISSELLE
	CUISSE DE DINDE
	PAUPIETTES VOLAILLES
	MANCHONS CANARD
	ROSETTES / HUÎTRES
	RICARD / WHISKY ...

Imprimé par nos soins / ne pas jeter sur la voie publique. L'association se réserve le droit d'annuler en cas d'impossibilité...

16 lundi 16 mars : Don de sang

Une collecte de don de sang est prévue le lundi 16 mars entre 15h30 et 18h30, à l'Espace Culturel Claude Boyer.

Ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et se munir d'une pièce d'identité.

Prise de rendez-vous possible :
dondesang.efs.sante.fr

DON DE SANG	
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr	
LA COQUILLE	
Espace culturel Square Jean Jaurès	
LUNDI	
16 MARS	
15H30 - 18H30	
<small>PRENEZ VOTRE POUCE BONNEZ VOTRE SANG!</small>	PRENEZ RDV

19 jeudi 19 mars : Commémoration pour les Victimes de la Guerre entre la France et l'Algérie

La cérémonie du 19 Mars 1962 en Commémoration des Victimes de la Guerre entre la France et l'Algérie aura lieu à 17h, au Monument aux Morts, place du Souvenir.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité et servi au Club de l'Espoir.



L'agenda du mois

19 jeudi 19 mars : Soirée Cinéma | Film : *Gourou*

A l'Espace Culturel Claude Boyer à 20h, avec l'Association Ciné Passion.

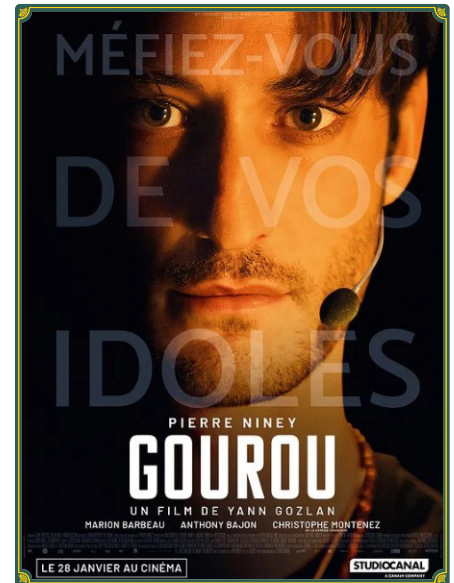
Entrée : 7,50€ -14 ans : 4,50€
Tarif réduit : 6€ Carte 5 places : 25€



Une scène de mort violente et le climat oppressant du film sont susceptibles de heurter un public jeune ou sensible.

Synopsis :

Matt est le coach en développement personnel le plus suivi de France. Dans une société en quête de sens où la réussite individuelle est devenue sacrée, il propose à ses adeptes une catharsis qui électrise les foules autant qu'elle inquiète les autorités. Sous le feu des critiques, Matt va s'engager dans une fuite en avant qui le mènera aux frontières de la folie et peut-être de la gloire...



21 samedi 21 mars : Super Loto de FOOTHISLECOLE

Ce loto, animé par Sandra et organisé par FOOTHISLECOLE, démarrera à 20h45 (ouverture des portes à 19h), à l'Espace Culturel Claude Boyer.

15 parties dont une partie spéciale et une partie enfants gratuite et bourriche. Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 19 05 57 37

LA COQUILLE	
Espace Culturel Claude BOYER à 20 H 45 Ouverture des portes à 19H00	
Samedi 21 Mars 2026	
Organisé par FOOTHISLECOLE	
SUPER LOTO	
Animé par Sandra 06 19 05 57 37	Partie Enfants Lot surprise - Casque Bluetooth - Montre Connectée
15 Parties dont Partie Spéciale (3 lots) plus Partie Enfants gratuite	TÉLÉVISEUR UHD 4K 127 cm (Val. 300€) ORDINATEUR PORTABLE 17,3" DEMI-COCHON DÉCOUPÉ BON 150€
Le carton : 2 € Plaque de 6 : 10 € Plaque de 8 : 12 € Plaque de 10 : 14 € Plaque de 12 : 16 € Partie spéciale : 1 € le carton	TIREUSE À BIÈRE FRITEUSE SANS HUILE 7,6L SODASTREAM CARTES CADEAUX HAMAC AVEC SUPPORT - BARBECUE CHARBON 3 JAMBONS SECS - CARTONS DE VINS CAFETIÈRE TASSIMO - BLENDER MALETTE COUTEAUX PRO. LOT DE 3 POULETS - LOTS DE MAGRETS
Bourriches : 3 € les 5 tickets 6 € les 10 tickets 8 € les 20 tickets 10 € les 30 tickets	ROSETTES BOURRICHES D'HUÎTRES OUTILLAGES (mallette outils - Scie sauteuse) BATTERIE DE CUISINE ARTHUR MARTIN RICARD - WHISKY Nombreux autres lots
Buvette Crêpes Gâteaux	<small>En cas d'annulation, l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette manifestation. IPNS, ne pas jeter sur la voie publique</small>

22 dimanche 22 mars : Second tour des élections municipales

Le bureau de vote, à la mairie, sera ouvert de 8h à 18h.





L'agenda du mois

Mars

29 dimanche 29 mars : Loto de la Société de Chasse de Firbeix

Ce loto, animé par Jean-Marie et organisé par la Société de Chasse de Firbeix, démarrera à 14h30 (ouverture des portes à 13h) à l'Espace Culturel Claude Boyer.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche. Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

LA COQUILLE	
Espace Culturel à 14H30 « Ouverture des portes à 13 h »	
SUPER LOTO	
DIMANCHE 29 MARS 2026	Organisé par LA SOCIETE DE CHASSE DE FIRBEIX
15 Parties dont Partie Spéciale	BOND'ACHAT DE 300 € « FIRBEIX FIOUL » CARTES CADEAU : 250 € 100 € - 2 x 80 € - 1 x 60 € 4 x 40 € BON CADEAU 70 € Hôtel des Voyageurs La Coquille 2 BONS CARBURANT DE 60 € 1 ROBOT PÂTISSIER 1 RACLETTE GRILL-PIERRADE 1 BLENDER CHAUFFANT 1 LAVEUR DE SOLS 2 X 1 JAMBON + 1 CARTON DE VIN 3 CABAS GARNIS 2 x 1/2 SANGLIER 2 X 1/2 CHEVREUIL FILETS SAUMON - SAUCES SAU CHERRY CROISSANTS DE SAUMON - SAUCES SAU SAUMON NOMBREUX AUTRES LOTS
Buvette Crêpes Gâteaux	Animé par Jean-Marie 06 80 62 09 29
	Le carton : 2 € Plaque de 6 : 10 € Plaque de 9 : 13 € Plaque de 12 : 16 € Partie spéciale : 1 € le carton
	Bourriche : 3 € les 5 tickets 6 € les 10 tickets 8 € les 20 tickets 10 € les 30 tickets
	<small>En cas de force majeure, l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette manifestation. 0680620929</small>

Informations associatives

Incredible exploit pour les U18 de FOOTHISLECOLE

Les U18 de FOOTHISLECOLE viennent de réaliser une performance exceptionnelle !

En début de saison, nous nous sommes engagés en Coupe Nationale Futsal U18. Au niveau national, seule une équipe de la région Nouvelle-Aquitaine peut être présente et ce sera notre club ! Dans la région, seules quatre équipes étaient engagées, nous nous sommes donc retrouvés le samedi 14 février à Artigues-près-Bordeaux pour une phase finale à quatre dans un format demi-finale puis finale.

Le premier match, face à l'AJ AULNAY (Charente-Maritime), club de Régional 1, est très disputé et après avoir été menés, nos joueurs parviennent à égaliser et amènent le match aux tirs au but. Grâce au tir sur le poteau d'un adversaire, nos jeunes remportent le match et accèdent à la finale régionale !

Pour la finale, nos U18 sont opposés à un nouveau club de Régional 1, le RC CHAMBERY (Gironde). Nos jeunes encaissent un but dès le début du match mais ne lâchent rien ! En deuxième mi-temps, notre gardien Timéo effectue plusieurs arrêts ce qui motive toute l'équipe. Maxime égalise puis Louis marque un doublé pour clôturer le match sur le score de 3 à 1 et nos jeunes sont qualifiés pour le premier tour fédéral de la compétition ! Nous sommes dans les 16 derniers clubs de France dans cette compétition.

Le tirage a livré son verdict, nous affronterons l'AS NORMANDIE FUTSAL (Seine-Maritime) le samedi 14 mars à 16h. Le lieu reste à définir et sera annoncée sur nos réseaux sociaux.

Nos jeunes auront besoin de votre soutien pour créer un nouvel exploit et continuer de représenter le football périgourdin et néo-aquitain au niveau national.

Concernant les autres catégories :

Les U7 et U9 continuent de progresser grâce aux entraînements



et matchs. Les U11 et U13 ont participé au Futsal, ils ont progressé dans cette discipline et ont apprécié être à l'abri mais il va falloir revenir dehors quand le temps le permettra pour progresser dans leur pratique habituelle.

Au niveau manifestation, nous organisons notre loto le samedi 21 mars à la salle des fêtes de La Coquille. Ouverture des portes à 19H00, début du loto 20H45.

Nous organisons également un stage pendant les vacances de Pâques (informations à venir sur nos réseaux sociaux). ■

Pour toute information ou pour rejoindre le club :

Erwan DACQUAY 06 29 35 26 65,

Éric DACQUAY 06 52 57 64 75

ou 590696@lfna.fr

Instagram/Facebook : Foothislecoble





Informations associatives

Judo Club de La Coquille : février en actions

► Dimanche 1er février 2026 a eu lieu à l'Espace Culturel de La Coquille notre deuxième gala. Même si la pluie a freiné quelques participants extérieurs à nous rejoindre, la bonne humeur et l'énergie était au rendez-vous!

Une installation qui a commencé le vendredi où furent récupérés au Dojo départemental, les tatamis afin que ceux-ci soient rapatriés à La Coquille en attendant leurs installations le samedi après-midi après les vœux de Mme le Maire, rangés le dimanche soir et rapportés le lundi matin à Coulounieix-Chamiers.

Un évènement qui reste une réussite, fruit de l'ensemble des acteurs et partenaires qui ont œuvré à cette journée!

Aussi, un grand merci à l'ensemble du club : bureau, parents, bénévoles, judokas(tes) et professeurs qui ont permis que cette journée soit possible :

- Aux parents et enfants qui ont réalisé une multitude de gâteaux maison mis en vente à la buvette
- A Emmanuel, qui a pris en main cette journée en ce qui concerne les échauffements, apports techniques et animation (Jérôme étant de coaching au « Tournoi régional Minimes » à Lormont)
- Aux bras des « filles » du bureau, à Inès, à Jérôme et à Thomas pour le chargement et le déchargement des tatamis
- A la mairie de La Coquille pour le prêt de l'Espace Culturel
- A l'entreprise Jean-Louis et Fils pour le prêt du camion qui a transporté les tatamis dans des conditions optimales!
- Au comité Dordogne pour le prêt des tatamis
- A la pharmacie de La Coquille pour nous avoir fourni en matériel de « bobologie »
- A Jacques Gasparine et Alain Garnaud de la commune d'être passé nous soutenir,

- Et à tous nos partenaires : Carrefour Contact La Coquille, La Ferme de Tintin (Saint-Jory-de-Chalais), La Tribu de Cochise, la Clinique vétérinaire de La Coquille, le Garage Barrière (Saint-Paul-la-Roche), Mon p'tit look, l'Hôtel des Voyageurs, le Garage Texier (Saint-Priest-les-Fougères), Arno piscine (Saint-Priest-les-Fougères), La Grange Fleurie, la Boucherie Maxime, A fleur de Pot, Super U Drive (Thiviers), Ets Maguer (Thiviers), La Ferme de Bourdeix (Saint-Pierre-de-Frugie), Le Coin Solidaire.



► Dimanche 7 février
Kyu à Guéret : 3 de nos judokas, Gauthier, Elio et Keziah sont allés participer au tournoi de ceintures de couleurs de Guéret, une belle évolution pour Gauthier et Elio face à des adversaires « coriaces ». Gauthier se place 3ème.

Seul Keziah décrochera 10 points supplémentaires en vue de sa ceinture noire.



► Dimanche 15 février
Entraînement Départemental « Benjamin/Minimes » à Coulounieix-Chamiers pour 4 de nos « coquillettes » ! Félicitations à Zia, Charlotte, Louwenn et Gaïa pour leur participation, ce fût un moment d'échanges et de retrouvailles avec leurs copines « Pandas » de Neuvic... c'est aussi ça le judo!

► Samedi 21 février
Deuxième vente de crêpes devant le Carrefour Contact de La Coquille de 8h à 13h (en vue de notre stage au Japon en octobre 2026). ■



Informations associatives

AAPPMA Les Fervents de la Valouze

L'ouverture de la pêche à la truite est le 14 mars à partir de 6h39. Nous accueillerons les pêcheurs sur la chaussée de l'étang de La Barde avec un petit casse-croute de 8h30 à 10h, gratis pour les membres de l'AAPPMA Les Fervents de la Valouze.

Attention : il ne faut pas croire que les pêcheurs sont des abstentionnistes, nous trouverons un moment pour aller voter le lendemain.

Les cartes de pêche sont disponibles auprès de notre dépositaire Tabac-Pressé à La Coquille, sur internet et à notre permanence à la mairie les vendredis 6 et 13 mars de 14h à 17h.



Vous vous doutez bien que l'entretien des berges est particulièrement difficile cette année. Pour ouvrir le passage des pêcheurs (utilisé aussi par les promeneurs) nous donnons rendez-vous aux bénévoles à La Barde les mercredis après-midi 25 février, 4 et 11 mars, de 14h à 16h30. Un goûter clôturera chacune de ces sorties. En espérant une météo clémente, à très bientôt au bord de l'eau ! ■

Contact : 06 73 98 06 70



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le livret des associations. L'association La Fée Choré y est mentionnée alors qu'elle est actuellement en sommeil et ne propose pas d'activités à ce jour. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le désagrément causé. ■

La commission des associations

FNACA : galette des rois du 15 janvier 2026

La "Galette" de la Fédération a réuni une trentaine d'adhérents dans la salle des fêtes de Saint-Priest-les-Fougères. Les musiques et les chansons de l'époque, agrémentées par des airs d'accordéon, ont contribué à une ambiance très festive. Les responsables, Charlie Mazière et Michel Grandcoing ont présenté leurs vœux pour cette nouvelle année, et ont distribué à cette occasion une boîte d'assortiment de gâteaux Bijou à chaque veuve. ■





Informations d'urgence



Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50 - 06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**



Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**



Pharmacies de garde | Mars 2026

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Du 1er au 6 mars	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, Saint-Pardoux-la-Rivière	05 53 56 72 84
	Du 7 au 13 mars	Chemille	4 place des 3 coins, Thiviers	05 53 55 00 80
	Du 14 au 20 mars	Rodes	9 rue Jean Jaurès, Thiviers	05 53 55 02 55
	Du 21 au 27 mars	Nontron	10 bis route de Piégut, Nontron	05 53 56 00 23
	Du 28 au 31 mars	Guyonneau	Le Bourg, Saint-Jean-de-Côle	05 53 62 33 75
Haute-Vienne	Du 1er au 5 mars	Morin	Carrefour Vienne-Briance, Bosmie-l'Aiguille	05 55 39 02 27
	Du 6 au 12 mars	Val de Gorre	26 rue Jean Jaurès, Saint-Laurent-sur-Gorre	05 55 00 01 42
	Du 13 au 19 mars	Couturier	13 avenue Pasteur, Aix-sur-Vienne	05 55 70 14 87
	Du 20 au 26 mars	Barriac	47 avenue d'Occitanie, Séreilhac	05 55 39 10 29
	Du 27 au 31 mars	Monnerie	12 avenue du Général de Gaulle, Aix-sur-Vienne	05 55 70 18 06

*La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir*

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :

Tél. : 05 53 52 80 56 Fax : 05 53 62 36 17

Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr

Facebook : La Commune de La Coquille



www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30